

Remise en question de l'utilisation des antibiotiques chez le bétail

Lettre de l'ACMV à la rédaction du Globe & Mail

Le 11 avril 2009, le Globe & Mail a signalé la publication d'un article dans le Journal de l'Association médicale canadienne (JAMC) qui stipulait que les agriculteurs canadiens pouvaient exposer la santé publique à des risques par la pratique généralisée de l'importation d'antibiotiques non homologués et non testés pour utilisation chez le bétail. Selon le Journal, une échappatoire de la loi fédérale permet aux producteurs de viande d'importer chaque année environ cent millions de dollars de médicaments au Canada avec un contrôle minime.

En réponse à l'article du Globe & Mail, l'Association canadienne des médecins vétérinaires a rédigé une lettre à la rédaction afin de rassurer le public que la salubrité de notre approvisionnement alimentaire demeure une priorité de la profession vétérinaire et de confirmer l'appui de l'ACMV en vue d'éliminer l'échappatoire réglementaire actuelle de l'« importation pour utilisation personnelle ».

Lettre à la rédaction – Globe and Mail

Objet : Remise en question de l'utilisation des antibiotiques chez le bétail, Martin Mittelstaedt, le 11 avril 2009

L'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) désire rassurer le public que la salubrité de notre approvisionnement alimentaire demeure une priorité de la profession vétérinaire au pays.

En tant que participant actif au sein du groupe de travail fédéral, l'ACMV s'est déclarée publiquement en faveur d'une nouvelle loi visant à éliminer l'échappatoire actuelle de « l'importation pour utilisation personnelle » afin de contrôler l'utilisation de produits pharmaceutiques non homologués dans la production d'animaux destinés à la consommation.

La salubrité des aliments est cruciale pour les Canadiens et Canadiennes et les vétérinaires jouent un rôle clé au sein des programmes de salubrité alimentaire à la ferme en vue de garantir l'utilisation appropriée des produits pharmaceutiques importants dans la production des aliments. Les vétérinaires continuent d'assurer le respect des normes très élevées actuellement en vigueur au Canada.

Afin d'appuyer les vétérinaires qui travaillent avec les producteurs et ceux responsables des soins des animaux destinés à l'alimentation, l'ACMV a récemment élaboré des lignes directrices sur l'administration judicieuse des antimicrobiens chez les bovins, les bovins laitiers, la volaille et les porcs.

La salubrité de notre approvisionnement alimentaire est une priorité pour les vétérinaires. L'ACMV maintient que les considérations liées à la salubrité alimentaire, à la santé publique, à la santé animale et au bien-être des animaux doivent demeurer les critères prioritaires pour la détermination des produits pharmaceutiques vétérinaires qui peuvent être utilisés au Canada.

Julie de Moissac, D.M.V.
Présidente désignée
Association canadienne des médecins vétérinaires